

*Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Cachan, professeur agrégé d'économie-gestion, Antoine Darodes a commencé sa carrière à l'Autorité de la concurrence en juillet 2004 après trois ans de recherches de doctorat sur la nature des sanctions en droit de la concurrence. A l'Autorité de la concurrence, il est principalement en charge de l'instruction des dossiers du secteur des communications électroniques.*

*En octobre 2009, il rejoint l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), d'abord comme chargé de mission auprès du directeur général puis, comme directeur des marchés du haut/très haut débit et des relations avec les collectivités territoriales (DHDC). En novembre 2012, Antoine Darodes est chargé par le Gouvernement de conduire la Mission Très Haut Débit pour piloter la mise en œuvre du plan France Très Haut Débit visant au déploiement généralisé d'infrastructures très haut débit sur l'ensemble du territoire national. Il est nommé directeur de l'Agence du Numérique le 6 juillet 2015.*